

44 g



[Robustes!]

**>> Utilisation (*)**

Comme protection contre les risques mécaniques: projections de solides, d'éclats, de particules, chocs...
Meulage, industrie, sport, laboratoires, assemblage automobile, etc.
Protection contre les UV.

Caractéristiques techniques

- ✓ Lunettes à branches type visiteur.
- ✓ Protection anti-UV.
- ✓ Epaisseur oculaire: 2.00 mm.
- ✓ Matière: 100% polycarbonate.
- ✓ Monture coloris :
 - incolore:..... **EVASTAR**
- ✓ Poids: 44 grammes.
- ✓ Conditionnement: - carton de 100 unités.
- boîte de 10 unités.

En savoir plus sur www.singer.fr**>> Principaux atouts**

- ✓ Coques latérales aérées.
- ✓ Branches perforées pour accès cordelette.
- ✓ Pont nasal confortable. Légères et agréables.
- ✓ Permet le port de certaines lunettes correctrices.
- ✓ Offre une très bonne vision périphérique.
- ✓ Aucune pièce métallique sur ce modèle.

**>> Conformité**

Cet équipement de protection oculaire a été testé suivant les normes européennes suivantes:

EN 166 : 2001. Protection individuelle de l'oeil - Spécifications.**EN 170 :2002.** Protection individuelle de l'oeil - Filtres pour l'ultraviolet -

Exigences relatives au facteur de transmission et utilisation recommandée.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie II.**Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **BSI (Pays-Bas)**. Organisme notifié **n°2797**.Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>

Protection-mécanique (EN166)	Symbole FT	protection contre les particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (point 7.3.4. de l'EN166 : 2001). (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86 g lancée à 45 m/s).
Qualité optique (EN166)	Symbole 1	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon (EN170)	Symbole 2C-1,2	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marqué 2C). Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.B ^b). Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les «lumières noires», les lampes actiniques et germicides. b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® 
safety